

## Coordinations Départementales MCFDF

	Noms	Téléphones & courriels
<b>Nord</b>	Marie Giselaine MONPREMIER Cap-Haïtien	431-2576 / 262-4437 <a href="mailto:mgiselhaine007@yahoo.fr">mgiselhaine007@yahoo.fr</a>
<b>Nord-Ouest</b>	Angelère MARSILLON Port-de-Paix	419-3755 / 224-5468 411-0276 <a href="mailto:marsillonangelere@yahoo.fr">marsillonangelere@yahoo.fr</a>
<b>Nord-Est</b>	Imose Jean GEDEON Fort-Liberté	404-4583 / 245-7097 553-5029 / 458-1975 <a href="mailto:lmjeang@yahoo.com">lmjeang@yahoo.com</a>
<b>Centre</b>	Elismène VOLMAR Hinche	277-0190 / 277-9272 7299510 <a href="mailto:elisemenevolmar@yahoo.fr">elisemenevolmar@yahoo.fr</a>
<b>Sud</b>	Murielle PRESULME Cayes	286-2643 / 485-5426 286-1150 <a href="mailto:muriellepr@yahoo.fr">muriellepr@yahoo.fr</a>
<b>Grand-Anse</b>	Gladice ST JEAN Jérémie	284-5390 / 460-9040 <a href="mailto:quantlundy@yahoo.fr">quantlundy@yahoo.fr</a>
<b>Ouest</b>	Marie Carline LAURENCEAU Port-au-Prince	244-3590 / 745-2190 <a href="mailto:laurenceaucale@yahoo.com">laurenceaucale@yahoo.com</a>
<b>Artibonite</b>	Netlande PIERRE DERIUS Gonaïves	274-0192 / 437-1784 703-3096 <a href="mailto:netlandederius14@yahoo.fr">netlandederius14@yahoo.fr</a>
<b>Sud-Est</b>	Mimose ANDRE Jacmel	288-2096 / 288-2072 482-2061 / 5508865 712-7877 <a href="mailto:eternitemimose@yahoo.fr">eternitemimose@yahoo.fr</a>
<b>Nippes</b>	Joséphine FLEURANT Miragoâne	425-9365 / 736-1214 489-1932 j <a href="mailto:osphinefleurant@yahoo.fr">osphinefleurant@yahoo.fr</a>



## RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

*Ministère à la Condition  
Féminine  
et aux Droits des Femmes*



Les Coordonnatrices Départementales  
A l'arrière plan  
La Ministre à la Condition Féminine et aux  
Droits des Femmes  
(Octobre 2007)

MCFDF,  
4, Avenue Magny P-au-P,  
Haïti  
<http://www.mcdf.gov.ht>  
Tel: 224-9152 / 224-9198



Organisation Etats Américains



## *Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes MCFDF*

Le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes a été créé par décret le 8 novembre 1994 et officiellement défini le 11 août 1995 à la faveur de l'intensification des luttes féministes en Haïti et de la conjoncture de préparation de la 4ème conférence mondiale sur les femmes (Beijing, septembre 1995). Il est l'organe chargé de concevoir, de définir et de faire appliquer les politiques dans le domaine de la Condition Féminine et des Droits des Femmes. Il a pour mission de formuler et d'appliquer les politiques publiques devant agir sur la condition et les situations des femmes en Haïti. Pour répondre à sa mission, le Ministère s'est doté de deux fonctions essentielles:

- Défense et Promotion des Droits des Femmes
- Généralisation de l'Analyse selon le Genre

Il dispose également d'une structure à deux paliers organisée comme suit:

- Les services centraux
- Les services territoriaux déconcentrés



**Le Ministère**

# CAMPAGNE CONTRE LES STEREOTYPES ET L'UTILISATION DU CORPS DES FEMMES

Novembre 2007 – Février 2008

« Mete gason sou ou !  
 Fanm se poto mitan lavi a  
 Gason pa pote kanson pou bèl twal  
 Gason makomè  
 Fè eskandal kou machann pwason  
 Fanm kolokent  
 Nèg ti zorèy  
 Peyizan gwo zòtèy  
 Peng kou jwif » ....

Activités	Public-cible	Date	Lieu	Résultats attendus
<b>CAMPAGNE</b>				
Musique en folie	Musiciens- nes, Artistes	9 au 18 nov.	Parc Canne à Sucre	Le public est informé par lettre ouverte des consignes du MCFDF pour une image non dégradante et le respect du corps des femmes dans le monde du spectacle.
Conférence de presse sur la campagne	journalistes	19 Nov.	MCFDF	La population est informée par la presse des objectifs et activités prévus dans le cadre de la campagne menée par le MCFDF contre les stéréotypes sexuels et l'utilisation du corps des femmes
Lancement de la campagne	Secteurs concernés (Gvt, OI,ONG, Soc.civile)	26 Nov.	MCFDF	Les différents secteurs de la vie nationale sont parties prenantes de la campagne contre les stéréotypes sexuels et les violences de genre
<b>SENSIBILISATION</b>				
Sensibilisation #1	Journalistes culturels	19 nov.	MCFDF	Les journalistes sont sensibilisés et outillés pour apporter leur contribution à la campagne.
Sensibilisation #2	Chanteurs- euses, DJ, compositeurs- trices, groupes musi- caux	28-29 nov.	MCC	Les acteurs-trices du monde du spectacle sont sensibilisés-es sur l'importance de mettre fin aux images négatives et dégradantes des femmes.
Production d'outils de sensibilisation		10 déc		Des outils disponibles pour la sensibilisation du monde du spectacle et du public en général.
Sensibilisation #3	Patrons-nes de Presse	11 déc.	A deter- miner	Les patrons-nes de presse sont sensibilisés-es sur l'importance de transmettre via leur médium, des messages de non violence sexuelle et ne contenant pas de stéréotypes.
Sensibilisation #4	Publicistes	13 Déc.	A deter- miner	Les publicistes sont sensibilisés sur l'importance de mettre fin aux images négatives et dégradantes des femmes.

Combien de fois n'avons nous pas entendu ou même utilisé ces expressions. D'apparence banale, elles sont en fait des manifestations de nos perceptions stéréotypées de l'autre.

**Un stéréotype est une image toute faite et figée faisant référence à un groupe de personnes; image le plus souvent basée sur des renseignements faux, exagérés, incomplets ou extrapolés à partir d'un élément caractéristique souvent lié à une particularité physique ou mentale.**

**Tout comme les stéréotypes basés sur la race conduisent au racisme, les stéréotypes basés sur le sexe conduisent au sexisme.**

Les images diffusées durant la période carnavalesque sont basées sur des stéréotypes sexuels et certaines relèvent même de la pornographie. Ces stéréotypes enseignent indirectement quel est notre rôle dans une relation de couple, comment une femme ou un homme « normal » doit se comporter, comment être sexuellement attirante, etc. Tout ceci a pour résultat de banaliser la sexualité et de la ramener au rang de produit de consommation.

Rappelons que l'État haïtien s'est engagé, à travers la Plateforme d'Actions de Beijing, à promouvoir l'idée que les stéréotypes sexistes véhiculés par les médias sont discriminatoires, dégradants et offensants. (art. 243, alinéa e)

**Respekte kò m, se diyite m**